Livret d'Accueil PSH

Personne en Situation de Handicap

Présentation

ABC CI SARL est créée et installée à Caen depuis 1995.

L'activité principale est la formation dispensée aux adultes dans le cadre de leur vie professionnelle.

Nos clients appartiennent à tous types de structures, Grandes entreprises, PMI-PME, Artisans, Professions libérales, Administrations, Associations…

Nos formations

Nous travaillons sur plusieurs axes : Gestion des entreprises et Prévention Santé Sécurité au Travail.

Gestion des entreprises :

- Bureautique
- Langues (anglais)
- Management
- Développement personnel / Efficacité professionnelle
- Comptabilité
- Commerce International

Prévention Santé Sécurité au Travail

- Sauveteur Secouriste au Travail[1]
- Habilitation électrique[2]

Résultats attendus de la formation

Atteinte des objectifs

Acquisition de nouvelles compétences

[1] Si réussite au test final délivrance d'une carte SST valable 2 ans

[2] Délivrance d'un titre d'habilitation (seul l'employeur peut habiliter un de ses salariés)

Personne en Situation de Handicap

LIVRET D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Objet de la procédure

La présente procédure a pour objet de définir les modalités d'accueil, d'accompagnement et, le cas échéant, d'orientation des personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation au sein de l'organisme. Nous portons une attention particulière à l'accueil des personnes présentant des troubles DYS (dyslexie, dyspraxie, dysorthographie, dyscalculie, dysphasie ou troubles de l'attention associés).
L'organisme s'engage à favoriser l'égalité des chances et l'accès à la formation pour tous les apprenants, conformément aux exigences du référentiel national qualité Qualiopi.

Champ d'application

Cette procédure s'applique à l'ensemble des formations proposées par l'organisme, qu'elles soient réalisées en présentiel, à distance ou en mode hybride.

Référent handicap

Le référent handicap de l'organisme est :
Nom : Mme TAILLARD Patricia **Adresse électronique :** taillardpatricia@yahoo.fr
Fonction : Gérante de la Sté Rescue Normandie Formation - Clécy
Téléphone : 06 60 52 51 03

Le référent handicap est chargé :

- d'accueillir et d'informer les personnes en situation de handicap
- d'analyser les besoins spécifiques de compensation
- d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation
- de mobiliser les partenaires spécialisés lorsque cela est nécessaire
- d'assurer le suivi des aménagements mis en place.

Identification des besoins :

Lors de l'inscription ou avant le démarrage de la formation, chaque participant est invité à signaler toute situation susceptible de nécessiter un aménagement pédagogique, matériel ou organisationnel.
Cette information peut être recueillie :

- via le bulletin d'inscription
- lors de l'entretien préalable
- lors d'un échange direct avec le référent handicap
- à tout moment pendant la formation si le besoin apparaît ultérieurement.

La confidentialité des informations communiquées est garantie.

Analyse des besoins et étude de faisabilité :

Le référent handicap échange avec le participant afin de :

- identifier les difficultés potentielles
- évaluer les besoins de compensation
- déterminer les adaptations envisageables
- vérifier la faisabilité des aménagements nécessaires.

Lorsque la situation le nécessite, l'organisme peut solliciter l'appui de partenaires spécialisés avec l'accord du participant.

Adaptations pouvant être mises en œuvre

Selon la situation rencontrée, les adaptations suivantes peuvent être proposées :

Adaptations pédagogiques :

- transmission des supports/exercices avant la formation
- reformulation des consignes et vérification de leur bonne compréhension
- temps supplémentaire pour les exercices
- utilisation de supports numériques accessibles
- séquençage des activités pédagogiques
- limitation des informations visuelles non essentielles afin de faciliter la compréhension

Adaptations organisationnelles :

- adaptation des horaires ou des pauses
- adaptation du rythme pédagogique
- aménagement des modalités d'évaluation (fractionnement)
- organisation de séances complémentaires si nécessaire
- possibilité de formation à distance lorsque cela est pertinent.

Adaptations matérielles :

- utilisation d'outils numériques adaptés
- agrandissement des supports
- utilisation de supports clairs, aérés et structurés
- compatibilité avec les logiciels d'assistance utilisés par l'apprenant.

Mobilisation de partenaires spécialisés :

Lorsque les besoins dépassent les capacités d'adaptation de l'organisme, le référent handicap peut orienter ou solliciter les partenaires compétents tels que :

- l'Agefiph
- le réseau Cap Emploi
- la MDPH du département concerné
- le dispositif Ressource Handicap Formation Normandie
- tout autre partenaire spécialisé selon la nature du handicap concerné.

Suivi de l'accompagnement :

Les adaptations mises en place font l'objet d'un suivi tout au long de la formation afin de vérifier leur efficacité et d'apporter, si nécessaire, des ajustements complémentaires.

Les échanges et actions réalisées sont conservés dans le respect de la confidentialité et de la réglementation applicable à la protection des données personnelles.

Veille et amélioration continue :

L'organisme réalise une veille régulière sur :

- les évolutions réglementaires relatives au handicap
- les solutions pédagogiques adaptées
- les ressources et partenaires mobilisables
- les bonnes pratiques en matière d'accessibilité de la formation.

Cette veille contribue à l'amélioration continue des pratiques de l'organisme.

Révision de la procédure :
La présente procédure est révisée au minimum une fois par an ou à chaque évolution réglementaire ou organisationnelle significative.
Version : 2025-10
Date de création : 2021-01
Date de mise à jour : octobre 2025
Responsable de validation : Anne Brouder/Patricia Taillard

Quelques propositions d'adaptabilité aux formations dispensées :

- L'accès de nos locaux n'est pas possible aux fauteuils roulants. Une rampe est présente mais l'écartement des portes est trop étroit. → location de locaux adaptés l'Hôtel Kyriad.
- Formation bureautique : adaptabilité du poste de travail par un écran de grande diagonale…
- Formation langue : en fonction du handicap, des adaptations seront proposées sur le rythme, la fréquence, l'oralité ou l'écrit…
- Formation SST : aménagement si nécessaire de temps supplémentaire pour l'apprentissage des gestes, démonstration pas à pas des manipulations…
- Formation Habilitation Électrique (en Intra sur site) : en fonction des possibilités des entreprises accueillantes, nous pouvons adapter la formation.

Moyens de compensation

Nous adapterons le matériel, le temps de formation et d'évaluation :

- Sensibiliser nos intervenants à l'accueil et à la formation des PSH
- Moniteurs plus grands
- Matériels pédagogiques, supports papiers -> supports numériques
- Test d'évaluation papier -> test d'évaluation oral
- Méthode pédagogique
- Formation spécifique dans la durée (temps plus court, plus de jours…)
- Évaluation modulée et adaptée
- Accompagnement d'une tierce personne si nécessaire

Contact et association d'aide pour les personnes en situation de handicap

Référente Handicap : Mme Patricia TAILLARD / Rescue Normandie Formation / 06 60 52 51 03
AGEFIPH Délégation Régionale Normandie – Rue Gadeau de Kerville – 76100 ROUEN
CAP EMPLOI 4-6 Rue Ferdinand Buisson – 14280 SAINT-CONTEST – 02 31 93 24 24
Maisons Départementales des Personnes Handicapées du Calvados – 17 rue du 11 Novembre – 14000 CAEN - 02 31 78 91 75
Ressource Handicap Formation = Hérouville Saint Clair : Mme Virginie LASBLEIZ – 06 75 25 85 42
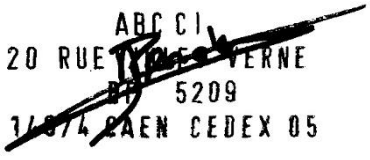
ABC CI